

**EXTRAIT DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

DATE DE CONVOCATION

04/01/2010

DATE D’AFFICHAGE

04/01/2010

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 19

Présents : 13

Votants : 15

L’an deux mille dix

Le dix neuf janvier à 20 heures

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s’est réuni à la Mairie en séance publique sous la Présidence de Monsieur BOCH, Maire.

Étaient Présents : Mrs – BOCH – M. MINARD – M. – SILVA ALVAREZ – VOISSIERE —
CLAIR-BARDET-DZIAMSKI-

Mme MARCUELLO – DEPLAT –FOULON – PULIDO —CHALLAL –CHEMIN

Excusés : Mrs GITENAIT-COMBARET-BOISSET Mmes MOISY-DEBOUT Absente Mme
DUPRE

Procurations : Mme MOISY à Mme MARCUELLO-M.BOISSET à M.BOCH-

Secrétaire : Mme MARCUELLO

Objet : dcm n° 7/10

Convention financière.

Musiques vivantes.

Le Conseil Municipal

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDERANT la convention proposée par l’association musiques vivantes sise 56 avenue Victoria à VICHY et tendant à intervenir musicalement dans les classes de l’école d’ABREST au titre de l’année scolaire 2008-2009.

CONSIDERANT la participation financière de la commune.

Après en avoir délibéré,

APPROUVE la convention présentée,

AUTORISE son Maire à la signer,

DIT que les crédits nécessaires à la participation communale sont inscrits sur le budget primitif 2010 article 6226.

Certifié exécutoire

Transmis le

Recu le en sous préfecture de VICHY

Publié ou notifié le

Pour extrait conforme.

Le Maire,

